

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 DECEMBRE 2007

1. COMPTE RENDU DES COMMISSIONS

a. Bâtiments

En l'absence de Mr MARY, le maire donne un compte-rendu succinct des activités.

- gouttières à la salle de sports : à la suite du mauvais temps de ce week-end une gouttière est apparue, l'entreprise concernée est venue réparer la dalle en défaut ;
- maison des associations : carrelage en cours ;
- garage du presbytère : travaux en cours réalisés par Mr GATARD Etienne.

b. Voirie

Mr MOTARD donne le compte rendu de sa commission :

- panneau publicitaire sur la place : proposition devant la cour du logement locatif de la poste. Mr FOUILLET donne la proposition de l'UCA (devant chez Mr FAURET ou bien sous l'arbre devant la mairie) et précise que les deux côtés doivent être vus au cas où il y aurait plus d'annonceurs dans deux ou trois ans. Une rencontre aura lieu avec les membres de la commission et l'UCA pour définir cet emplacement.
- Le balayage des routes a été réalisé cet automne : la commission propose deux fois par an à l'avenir.
- Plantations pour le pressou : idem route de Val'héry ainsi que le long du terrain de jeux de la salle des fêtes (côté nationale).
- Rue du camp : travaux en cours
- Coussin berlinois : toujours rien de fait : Mr MOTARD devait relancer l'entreprise
- Eclairage du Pinier en fonctionnement.
- Espaces verts au niveau du parking de la salle de sports : rendez-vous avec l'entreprise BARON cette semaine.
- Allée piétonne : revoir l'entreprise JOSELON
- Parking supérette : en attente du devis COLAS
- Matériel à changer : faire l'inventaire avec les employés communaux
- Signalisations : panneau salle des fêtes en venant de Parthenay, services petite enfance, etc... Mr RENAUDET fait remarquer que des panneaux « céder le passage » ont été changés par la DDE sans l'avis de la commune.
- Décorations de Noël : illuminations des charrettes (120 €), habillage des arbres, plusieurs lampes sont grillées dans les arbres devant l'église.
- Prise en charge du repas du stagiaire le midi à la cantine.

c. Vie scolaire

Mme MERCERON donne le compte rendu des activités.

- Cuisine : pose d'une douchette à la laverie : 1.189 € HT (douchette + changement des pieds de l'évier) alors que le changement de l'ensemble douchette + évier s'élève à 1.300 € HT. Accord du conseil pour le remplacement de l'ensemble dans du matériel neuf.
- Demande de jeux pour l'école Henri Dès : voir également pour les espaces verts communaux. Faire une commande groupée et l'inscrire dans le budget 2008 (environ 2.000 €).

- Garderie et CLSH : demande de transport en car pour aller voir la crèche animée et la médiathèque à Bressuire : transport gratuit pris en charge par la communauté de communes pour 16 enfants.
 - Conseil des jeunes : projet présenté en février au conseil municipal. Voyage prévu la première quinzaine d'août 2008.
 - Conseil des jeunes : compte rendu remis à chaque conseiller et annexé aux présentes. Mr MERCERON a vu le compte rendu dans les journaux sur le projet « roumaniterre ». Il convient de ne pas décevoir les jeunes et porter notre attention sur le contenu de leur voyage. Il y a du potentiel sur place, ne pas hésiter à voir avec Mr MORIN. Possibilité, par exemple, de rencontrer une jeune roumaine qui vient à Bressuire la semaine prochaine. Il faut suivre les jeunes en leur donnant la possibilité d'avoir des contacts. Julia MADAR est bien sûr prête, mais il faut impulser les relations.
- Mme MERCERON précise que les jeunes étaient très motivés lors de la dernière réunion.

d. Vie associative

Mme GOURDON n'a pas fait de commission ce mois-ci.

- Assemblée Générale du Basket : bilan financier – 526 €. Plus d'adhérents par rapport aux années précédentes donc plus de dépenses (achat de maillots). Projet de changement du nom du club pour tenir compte des nombreux enfants des communes environnantes. Bonne participation à la réunion.
- Demande de CHICHE HUMANITAIRE pour couvrir les frais du repas du téléthon. Demande également pour le nettoyage des sanitaires et des surfaces carrelées après le repas. Accord du conseil pour la prise en charge du repas comme les années précédentes. En ce qui concerne le ménage, après en avoir délibéré, toujours dans un souci d'égalité avec les autres associations (exemple le Don du Sang), le conseil municipal ne peut pas accepter cette demande.

e. Communication

Mr CHATAIGNER fait le point :

- distribution du ChIC n° 13 : erreur au niveau de l'heure du bal de la chasse. Il n'a pas lieu à 14 h mais à 21 h 00 comme d'habitude. L'imprimeur fera une remise sur le prix de ce numéro.
- Fermeture de la mairie entre le 26 et le 30 décembre. Ouverture le 31 décembre pour les inscriptions sur les listes électorales.
- Remise du prix départemental des villes et villages fleuris : 2^{ème} prix avec une dotation de 500 € pour la commune et félicitations du jury.
- Cérémonie des vœux du maire : 4 janvier 2008 à 18 h 30 à la salle des fêtes en invitant les nouveaux arrivants sur la commune inscrits sur la liste électorale. Vin d'honneur et buffet. Pour les locations en dehors de la saison de foot, il est convenu qu'un employé communal passera au club house après chaque location. Demande pour la prise en charge de petits matériaux environ 80 €, et éclairage automatique extérieur, déplacement de la poubelle vers la haie.
- Suite au vol à l'atelier municipal en août dernier : remboursement de 8.300 € pour le véhicule et 3.895 € pour le matériel par Groupama. Mr VINCENT propose d'indiquer « commune de Chiché » sur le nouveau véhicule.
- Informations diverses :
 - Invitation des « Amis de la maison de retraite » pour la bûche de Noël.
 - Assemblées Générales de l'UNC et du GDS
 - Organisation du téléthon le week end prochain.
 - Tournoi de tennis de table le 1^{er} février à 18 h 00 organisé par la Fédération Départementale à la salle de sports.

2. D.G.E. 2008

Comme chaque année, les communes sont invitées à déposer leur demande de subvention. Après en avoir délibéré, il semblerait qu'en raison du renouvellement du conseil municipal en mars 2008, aucun programme ne soit prêt pour présenter un dossier complet avant le 15 janvier prochain. Le dossier sur l'aménagement du bourg pourrait être présenté l'année prochaine.

3. MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE « ECLAIRAGE PUBLIC RUE DU CAMP »

La Sorégies est maître d'œuvre pour cette consultation.

Estimation : 29.860 € HT

4 entreprises ont répondu : SPIE – GEF TP – SEP – CETP.

La SEP a été retenue pour 24.675 € HT entrant dans le coût d'objectif avec un délai d'exécution de 3 mois.

Le conseil municipal approuve la proposition et donne tous pouvoirs au maire à l'effet de signer ce marché avec l'entreprise S.E.P.

4. AVENANTS PARKING SALLE DE SPORTS

Avenant en moins value pour les lots 1 (Colas) et 2 (SEP)

- **LOT 1 attribué à la société COLAS pour un montant de 178.592,90 € HT**
 - Montant de l'avenant : - 9.520,60 € HT
 - Nouveau montant du marché : 169.072,30 € HT
- **LOT 2 attribué à la société S.E.P. pour un montant de 41.152,50 € HT (après avenant n°1)**
 - Montant de l'avenant n°2 : - 6.240 € HT
 - Nouveau montant du marché : 34.912,50 € HT

5. DEMANDE DE C.U. de Mr et Mme MERCERON Fabrice

Un certificat d'urbanisme a été accordé pour une parcelle située à la Grande Métairie en 2006. Son renouvellement en 2007 semblerait maintenant être négatif. Un changement de personnes à la DDE et d'interprétation des textes peut expliquer cette nouvelle position. Le maire demande au conseil municipal de se prononcer sur ce sujet et de donner un avis favorable pour la construction d'une maison d'habitation située près du siège de l'exploitation agricole. Après avoir voté à main levée (une abstention : Mme MERCERON), une délibération du conseil municipal sera prise pour soutenir la demande de Mr Fabrice MERCERON.

6. REORGANISATION DU SERVICE TECHNIQUE

Du personnel d'entretien serait nécessaire pour l'entretien des bâtiments et diverses tâches d'entretien à la maison de retraite. Mr FONTENEAU Jean-Pierre a fait acte de candidature pour occuper ce poste. Le maire propose de mettre Mr FONTENEAU à la disposition de la maison de retraite (à mi-temps) à l'essai pendant quelques mois. Lors du vote du budget primitif 2008, une décision définitive sera alors prise pour son détachement et une réorganisation du service technique sera alors étudiée. Mr VINCENT précise qu'une situation claire devra être trouvée. Précision est faite que Mr RAMBAULT sera à temps complet à la cuisine de la maison de retraite.

7. TARIFS APPLICABLES EN 2008 POUR LOCATION DES SALLES

Application du tarif 2008 pour les locations de salle en 2008 pour les contrats signés en 2007. Ecrire à toutes les personnes concernées pour les informer du nouveau tarif voté par le conseil municipal applicable dès le 1^{er} janvier 2008.

8. FORFAIT FOURNITURES SCOLAIRES

A la demande de la directrice de l'école publique et sur proposition du maire, le forfait fournitures scolaires de 32 € depuis 2004 passera à 35 € par élève de Chiché à compter du 1^{er} janvier 2008. Ceci est valable pour les 2 écoles. Le conseil accepte.

10. TARIF GOUTER A LA GARDERIE

0, 30 € actuellement, le conseil propose 0,31 € à partir du 1^{er} janvier 2008.

9. DROIT DE PLACE POUR LE CAMION PIZZA

47 € par mois. Proposition de 50 € par mois : accord du conseil

10. DECISION MODIFICATIVE DU BUDGET LOTISSEMENT

+ 124,28 € pour remboursement des intérêts de l'emprunt à taux variable (voir détail en annexe).

11. LOCATION DU LOGEMENT AU 15 DECEMBRE 2007

Mr GRENIER Benoit ayant donné son préavis de départ au 15 décembre 2007, le logement n°4 situé 6, route de Parthenay est libre. Montant du loyer : 299,25 €.

12. ELECTION D'UN DELEGUE ELU POUR LE CNAS

Mr CHATAIGNER propose sa candidature. Accord du conseil.

13. DEMANDE DE L'ASSOCIATION DE RANDONNEURS « LES GODILLOS » de ST SAUVEUR.

Demande pour débouchage du chemin de la Séguinière à l'Audonnière. Mr CHATAIGNER contactera l'association pour de plus amples renseignements. Accord de principe du conseil si les travaux sont réalisés par les bénévoles de l'association.

A ce propos, Mr MERCERON signale que l'Allée des 4 bornes a été nettoyée par les volontaires de l'association des randonneurs.

14. NOM DE LA VOIE DU LOTISSEMENT DE LA TOURETTE

- Proposition des propriétaires : Impasse de la Tourette. Accord du conseil.

15. ORGANISATION DU MARCHÉ FERMIER EN 2008

Réponse avant le 15 décembre pour le 14 juillet 2008. Accord du conseil pour se porter à nouveau candidat pour l'organisation du marché des producteurs de pays en 2008.

16. ACHAT D'ISOLOIRS POUR HANDICAPES

2 iso-loirs seront achetés pour les 2 bureaux d'élection en 2008 notamment.
